



L'ACIS-France,

Association nationale à but non lucratif, gestionnaire de 17 établissements médico-sociaux, dont le siège social est basé à Lille recrute :

Pour son **Ehpad de Blon**, situé à Vire,
Établissement médicalisé de 61 places dont 13 en unité spécialisée Alzheimer

Un(e) Aide-Soignant(e) ou Accompagnant Educatif et Social (AES) ou Aide Médico-Psychologique AMP (H/F)
DE JOUR

En Contrat à durée indéterminée à temps plein (151.67/mois) à compter du 15/10/2025

Placé sous l'autorité de la Direction, **vos missions** seront les suivantes :

- Participer à l'accueil du résident et de sa famille
- Identifier les besoins de la personne
- S'informer, apprécier l'état de santé de la personne
- Aider à la réalisation d'actes de la vie courante et notamment l'aide à la prise de médicaments dans le respect des dispositions légales
- Dispenser des soins d'hygiène et de confort à l'élimination, au sommeil et de bien être adaptés à la personne accueillie
- Solliciter et stimuler au quotidien les différentes fonctions afin de conserver ou développer l'autonomie des résidents
- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect du projet de l'établissement
- Participer à la démarche de soins : évaluation, fixation d'objectifs et mise en œuvre d'actions
- Aider au transfert et au déplacement
- Répondre aux sollicitations du résident
- Réaliser les soins préventifs et curatifs
- Assurer la sécurité et la protection du résident
- Aider à l'alimentation, participer au service hôtelier auprès des résidents
- Accompagner le résident en fin de vie : apporter soutien et réconfort
- Apporter un soutien aux familles en cas de décès ou de fin de vie
- Prendre en charge le corps lors du décès
- Décontaminer le matériel dans le respect des protocoles
- Entretenir l'environnement immédiat de la personne
- Entretenir le matériel, les locaux, chambres et parties communes

Profil souhaité

- Diplôme d'Etat d'Aide-soignant, AES, AMP
- Une expérience acquise dans une structure d'hébergement pour personnes âgées
- Les vaccinations prévues par le code de la Santé publiques sont obligatoires

Rémunération :

- Convention collective FEHAP du 31/10/51 : env. 2 300€ bruts/ par mois selon profil (incluant la prime fonctionnelle de 11 point, la prime Ségur 1 de 238€, Ségur 2 de 19€, primes habillage/déshabillage et dimanches et jours fériés et la prime grand âge de 70€), prime décentralisée (de 3% à 5% du salaire brut annuel) versée en juin/décembre
- Reprise d'ancienneté possible
- Mutuelle, œuvres sociales
- Statut : non cadre

Contact :

Envoyer CV et **lettre de motivation** à Madame Sabrina CÔME, directrice, Par mail : vau.dir@acisfrance.net ou par courrier : Ehpad de Blon 360 route de Tinchebray 14500 Vire